

Procédure d'inscription d'un cabinet médical : médecin et/ou assistant-e médical-e

-Seuls les médecins ayant un **droit de pratique sur le Canton de Genève** peuvent s'inscrire à MonDossierMedical.ch.

-Seul un membre de l'équipe MonDossierMedical.ch du secteur e-health de la Direction générale de la santé peut procéder à l'inscription d'un professionnel de santé.

-Une signature est requise pour chaque inscription.

-L'identité est vérifiée lors de chaque inscription.

Etapes de l'inscription

1. **Demande d'inscription** à inscription@mondossiermedical.ch ou 022 546 55 55
2. **Demande d'informations** pour chaque professionnel de santé
 - Nom*
 - Prénom*
 - Numéro de téléphone mobile*
 - Adresse*
 - Adresse email*
 - Nom de l'organisation*
 - Nom du logiciel utilisé*
3. **Contact téléphonique pour prise de rendez-vous**
4. Préparation du/des **document(s) d'inscription + document d'informations**
 - Flyers*
 - Liste des documents disponibles dans MDM*
 - Déclaration d'adhésion Patient*
 - Procédure d'enregistrement back office*
5. **Déplacement** au cabinet pour signature et explications (*entre 5 et 15 minutes*)
6. Direction générale de la santé: **envoi du bon d'installation et des documents signés à la Poste**
7. **Réception** de la lettre avec les moyens de connexion + premières instructions de connexion.